

États financiers intermédiaires (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

**FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant,
« FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)**



LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited., gérant du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle audité au 31 décembre 2024.

FNB*Actif* d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNB*Actif* d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 10 Notes annexes

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	78 821 480 \$	71 549 447 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 594 542	1 608 859
Montant à recevoir des courtiers en placement	94 255	190 631
Intérêts courus	274 088	90 870
Dividendes courus	85 691	175 785
Total de l'actif	82 870 056 \$	73 615 592 \$
Passif		
Frais de gestion à payer	42 878 \$	40 429 \$
Autres charges à payer	30 973	35 274
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	309 510	220 708
Total du passif	383 361 \$	296 411 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	82 486 695 \$	73 319 181 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
	8 843 150	8 793 150
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
	9,33 \$	8,34 \$
<i>*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût</i>	73 994 667 \$	72 718 420 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2024	30 juin 2023
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	452 735 \$	302 303 \$
Revenu de dividendes	1 666 795	1 763 818
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente) sur les placements		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	2 749 640	(6 651 381)
Profit net (perte nette) de change réalisé	4	(3)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	5 995 787	6 259 622
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	10 864 961 \$	1 674 359 \$
Charges		
Frais de gestion	251 875 \$	242 476 \$
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	94 802	135 051
Frais d'exploitation	57 516	63 005
Taxe de vente harmonisée	38 278	39 690
Autres charges	2 049	626
Total des charges d'exploitation	444 520 \$	480 848 \$
Total des charges d'exploitation nettes	444 520 \$	480 848 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	10 420 441 \$	1 193 511 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
	1,20 \$	0,13 \$

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2024	30 juin 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	73 319 181 \$	74 696 833 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	10 420 441	1 193 511
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 822 062) \$	(1 708 905) \$
Total des distributions	(1 822 062) \$	(1 708 905) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 690 905 \$	2 883 436 \$
Coût des parts rachetées	(3 121 770)	(4 992 792)
Total des opérations sur les parts rachetables	569 135 \$	(2 109 356) \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	9 167 514 \$	(2 624 750) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	82 486 695 \$	72 072 083 \$

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2024	30 juin 2023
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	10 420 441 \$	1 193 511 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	3
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus	(2 749 640)	6 651 381
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(5 995 787)	(6 259 622)
Achat de placements	(34 020 925)	(33 251 304)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	35 590 695	48 855 433
Intérêts à recevoir	(183 218)	(110 785)
Dividendes courus	90 094	105 103
Autres passifs	(1 852)	(19 794)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	3 149 804 \$	17 163 926 \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(1 733 260) \$	(1 734 642) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	3 690 905	2 883 436
Montants payés au rachat de parts rachetables	(3 121 770)	(4 992 792)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(1 164 125) \$	(3 843 998) \$
(Perte) profit de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4 \$	(3) \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 985 679	13 319 928
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	1 608 859	(8 806)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	3 594 542 \$	13 311 119 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Intérêts reçus	269 517 \$	191 518 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	1 756 889	1 868 921

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (75,3 %)		
30 573	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A, taux variable, convertibles, perpétuelles	532 755 \$ 564 072 \$
72 031	AltaGas Ltd., actions privilégiées, série G, taux variable, perpétuelles	1 384 638 1 739 548
34 004	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 29, taux variable, perpétuelles	733 612 846 020
45 944	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 31, taux variable, perpétuelles	899 744 1 119 196
8 494	Banque de Montréal, actions privilégiées, cat. B, série 33, taux variable, perpétuelles	193 938 203 007
403	BCE Inc., actions privilégiées, cat. A, série AJ, taux variable, perpétuelles	7 498 6 952
26 714	BCE Inc., actions privilégiées, série AD, taux variable, perpétuelles	484 541 454 672
24 544	BCE Inc., actions privilégiées, série AH, taux variable, convertibles, perpétuelles	446 424 413 321
59 194	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, cat. A, série 41, taux variable, perpétuelles	1 204 461 1 429 535
10 375	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, cat. A, série 43, taux variable, perpétuelles	238 785 248 378
5 568	Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série AA, perpétuelles	104 507 106 237
5 087	Canadian Utilities Ltd., 4,90 %, actions privilégiées, série BB, perpétuelles	98 346 97 670
35 882	Canadian Utilities Ltd., actions privilégiées, série FF, taux variable, perpétuelles	828 359 845 021
58 484	Canadian Utilities Ltd., actions privilégiées, série Y, taux variable, perpétuelles	1 180 982 1 176 698

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (75,3 %)							
<i>(suite)</i>							
62 580	Capital Power Corp., actions privilégiées, série 1, convertibles, taux variable, perpétuelles	914 034	913 981	20 339	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 15, taux variable, perpétuelles	308 105	349 627
33 923	Capital Power Corp., actions privilégiées, série 5, taux variable, perpétuelles	704 618	755 126	23 599	Enbridge Inc., actions privilégiées, série P, taux variable, perpétuelles	408 387	440 121
28	Cenovus Energy Inc., actions privilégiées, série 1, taux variable, perpétuelles	504	503	52 489	Enbridge Inc., actions privilégiées, série R, taux variable, perpétuelles	882 946	1 010 413
25 029	Cenovus Energy Inc., actions privilégiées, série 3, taux variable, perpétuelles	514 058	600 446	40 453	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série C, taux variable, convertibles, perpétuelles	817 745	863 672
15 964	Cenovus Energy Inc., actions privilégiées, série 5, taux variable, perpétuelles	335 039	385 371	2 442	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série G, taux variable, rachetables	42 058	41 734
65 475	Cenovus Energy Inc., actions privilégiées, série 7, taux variable, perpétuelles	1 422 405	1 555 686	84 767	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série I, taux variable, convertibles, perpétuelles	1 485 200	1 551 236
22 090	Emera Inc., 4,60 %, actions privilégiées, série L, perpétuelles	491 500	395 632	73 020	Fairfax Financial Holdings Ltd., actions privilégiées, série G, taux variable, perpétuelles	1 210 630	1 284 422
23 705	Emera Inc., actions privilégiées, série A, taux variable, convertibles, perpétuelles	346 581	353 205	14 549	Fortis Inc., 4,25 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	221 448	221 145
25 200	Emera Inc., actions privilégiées, série C, taux variable, convertibles, perpétuelles	502 327	544 320	8 449	Fortis Inc., actions privilégiées, série K, taux variable, perpétuelles	157 844	165 516
7 336	Emera Inc., actions privilégiées, série F, taux variable, perpétuelles	137 597	138 064	43 055	Fortis Inc., actions privilégiées, série M, taux variable, perpétuelles	861 130	853 781
21 573	Emera Inc., actions privilégiées, série J, taux variable, perpétuelles	391 259	451 307	52 204	Great-West Lifeco Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série I, perpétuelles	1 148 334	941 760
43 991	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 3, taux variable, perpétuelles	685 275	778 201	30 219	Great-West Lifeco Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série Y, perpétuelles	556 312	538 200
23 392	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 7, taux variable, perpétuelles	405 292	442 577	54 696	Great-West Lifeco Inc., 5,65 %, actions privilégiées, série L, perpétuelles	1 341 831	1 206 594
21 649	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 9, taux variable, perpétuelles	350 965	389 466	10 149	Great-West Lifeco Inc., 5,80 %, actions privilégiées, série M, perpétuelles	235 593	231 397
66 358	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 11, taux variable, perpétuelles	1 085 853	1 167 237	26 028	Great-West Lifeco Inc., actions privilégiées, série N, taux variable, perpétuelles	350 917	385 214

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)			Juste valeur (\$)		
Actions privilégiées (75,3 %)								
<i>(suite)</i>								
9 521	Banque Laurentienne du Canada, 4,30 %, actions privilégiées, cat. A, série 13, perpétuelles	205 839	177 567	31 875	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 17, taux variable, perpétuelles	584 233	674 794	
19 198	Société Financière Manuvie, 4,50 %, actions privilégiées, cat. A, série 3, perpétuelles	346 418	368 602	21	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série S, taux variable, perpétuelles	501	506	
2 542	Société Financière Manuvie, 4,65 %, actions privilégiées, cat. A, série 2, perpétuelles	48 731	50 255	47 839	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 5, taux variable, perpétuelles	907 930	1 032 844	
44 869	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 3, taux variable, convertibles, perpétuelles	676 377	718 801	64 619	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 7, taux variable, perpétuelles	1 210 287	1 314 997	
12 417	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, cat. 1, série 9, taux variable, convertibles, perpétuelles	243 713	298 505	38 213	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, série 9, taux variable, perpétuelles	798 629	894 184	
47 186	Société Financière Manuvie, privilégiées, cat. 1, série 13, taux variable, perpétuelles	942 764	1 122 083	2 845	Power Corporation du Canada, 5,80 %, actions privilégiées, série C, perpétuelles	72 725	63 671	
57 612	Société Financière Manuvie, privilégiées, cat. 1, série 15, taux variable, perpétuelles	1 055 001	1 270 921	32 558	Corporation Financière Power, 4,95 %, actions privilégiées, série K, perpétuelles	663 715	631 625	
64 750	Société Financière Manuvie, privilégiées, cat. 1, série 17, taux variable, perpétuelles	1 220 320	1 402 485	26 021	Corporation Financière Power, 5,50 %, actions privilégiées, série D, rachetables	629 769	544 099	
38 822	Société Financière Manuvie, privilégiées, cat. 1, série 19, taux variable, perpétuelles	715 229	827 685	30 939	Corporation Financière Power, 5,50 %, actions privilégiées, série R, perpétuelles	696 604	655 907	
13 829	Société Financière Manuvie, privilégiées, cat. 1, série 25, taux variable, perpétuelles	274 158	325 258	10 792	Corporation Financière Power, 5,75 %, actions privilégiées, série H, perpétuelles	245 715	237 100	
41 663	Société Financière Manuvie, actions privilégiées, série 11, taux variable, perpétuelles	876 402	994 912	31 710	Corporation Financière Power, 5,80 %, actions privilégiées, série O, perpétuelles	785 773	703 645	
26 487	Northland Power Inc., actions privilégiées, série 1, taux variable, perpétuelles	471 578	458 225	7 248	Corporation Financière Power, 5,90 %, actions privilégiées, série F, perpétuelles	172 502	164 457	
34 420	Pembina Pipeline Corp., actions privilégiées, cat. A, série 3, taux variable, perpétuelles	689 326	673 944	10 000	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série T, taux variable, perpétuelles	216 900	220 800	
				30 000	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BD, taux variable, perpétuelles	686 977	726 600	
				43 075	Banque Royale du Canada, actions privilégiées, série BF, taux variable, perpétuelles	940 367	1 011 401	

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées (75,3 %)							
<i>(suite)</i>							
51 372	Financière Sun Life Inc., 4,45 %, actions privilégiées, cat. A, série 3, perpétuelles	1 037 462	988 911	197 667	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 5, taux variable, perpétuelles	3 946 837	4 744 007
44 697	Financière Sun Life Inc., 4,45 %, actions privilégiées, cat. A, série 4, perpétuelles	843 200	858 182	39 323	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 7, taux variable, perpétuelles	787 989	955 549
20 745	Financière Sun Life Inc., 4,50 %, actions privilégiées, cat. A, série 5, perpétuelles	382 167	399 341	41 664	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 9, taux variable, perpétuelles	844 523	1 004 102
76 327	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 8R, taux variable, perpétuelles	1 107 120	1 315 877	20 639	TransAlta Corp., actions privilégiées, série C, taux variable, convertibles, perpétuelles	416 557	379 758
1 770	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 9QR, taux variable, perpétuelles	27 735	31 329	35 680	TransAlta Corp., actions privilégiées, série G, taux variable, perpétuelles	722 739	812 077
33 658	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 10R, taux variable, convertibles, perpétuelles	609 326	677 872	Total		57 607 517 \$	62 178 930 \$
11 419	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 1, taux variable, convertibles, perpétuelles	186 871	186 815	Actions (1,6 %)			
10 928	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 3, taux variable, convertibles, perpétuelles	137 912	145 670	20 230	FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	1 012 720 \$	1 012 208 \$
7 120	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 5, taux variable, convertibles, perpétuelles	93 256	96 049	13 047	Telus Corp.	309 264	270 203
70 480	Corporation TC Énergie, privilégiées, série 7, taux variable, convertibles, perpétuelles	1 225 989	1 370 836	Total		1 321 984 \$	1 282 411 \$
91 030	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 9, taux variable, perpétuelles	1 435 767	1 663 118	Obligations (18,6 %)			
36	Corporation TC Énergie, actions privilégiées, série 11, taux variable, perpétuelles	626	690	2 230 000	Banque de Montréal, taux variable, perpétuelles, 7,06 %, 26 avril 2028	2 234 955 \$	2 259 744 \$
33 094	Thomson Reuters Corp., privilégiées, série II, taux variable, perpétuelles	448 634	450 078	2 235 000	Banque de Montréal, taux variable, perpétuelles, 7,37 %, 26 novembre 2027	2 272 230	2 285 270
13 300	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 1, taux variable, perpétuelles	319 947	326 515	2 350 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, série 57, taux variable, perpétuelles, 7,34 %, 12 mars 2029	2 376 011	2 396 135
				2 600 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, perpétuelles, 7,37 %, 28 septembre 2027	2 569 868	2 645 965
				850 000	Banque Royale du Canada, taux variable, 4,50 %, 24 novembre 2080	798 655	829 236
				4 800 000	Banque Royale du Canada, taux variable, perpétuelles, 7,41 %, 25 janvier 2025	4 906 905	4 943 789
				Total		15 158 624 \$	15 360 139 \$
				Coûts de transaction			
				<i>Ce tableau se poursuit à la page suivante.</i>			

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2024 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Coûts de transaction		
<i>(suite)</i>		
Coûts de transaction	(93 458) \$	
Total des coûts de transaction	(93 458) \$	
Total du portefeuille (95,5 %)	73 994 667 \$	78 821 480 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie (4,4 %)		3 594 542 \$
Autres actifs moins les passifs (0,1 %)		70 673
Actif net		82 486 695 \$

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater ») était un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 28 juillet 2015, telle qu'elle peut être modifiée et mise à jour à l'occasion. Le 10 août 2015, le Fonds a commencé ses activités et est devenu un émetteur assujéti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus. Les parts du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto.

L'objectif de placement du Fonds est de produire un revenu et de préserver le capital des investisseurs en investissant principalement dans des actions privilégiées d'entités canadiennes inscrites à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 21 août 2024.

3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

(auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

(auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues

sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

(auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère

raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

(auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et chaque part représente une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué au Fond. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Les parts du Fonds sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), et les investisseurs peuvent acheter et vendre des parts sur le TSX ou sur toute autre Bourse où ces parts se négocient, par l'intermédiaire de courtiers inscrits et de courtiers désignés dans la province ou le territoire de résidence de l'investisseur. Les investisseurs devront assumer les commissions de courtage d'usage au moment de l'achat ou de la vente de parts.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées par les courtiers désignés à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part du Fonds à chaque date d'évaluation, conformément au prospectus simplifié du Fonds.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la

variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2023, le Fonds avait un montant de 10 581 161 \$ (31 décembre 2022 – 6 192 273 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2022 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque mois et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander (auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 31 décembre 2023, le Fonds a déterminé qu'aucune nouvelle norme IFRS qui était publiée mais n'était pas encore entrée en vigueur n'avait d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en

capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Pour les périodes closes les	30 juin 2024	30 juin 2023
Parts en circulation, au début	8 793 150	9 243 150
Émission de parts rachetables	400 000	350 000
Rachat de parts rachetables	(350 000)	(600 000)
Parts en circulation, à la fin	8 843 150	8 993 150

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Au 30 juin 2024, le gestionnaire détenait une participation de 0,0 % dans le Fonds (31 décembre 2023 – 0,0 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 0,65 %, à l'exclusion des taxes applicables.

Au cours de la période close le 30 juin 2024, le gestionnaire a versé 125 937 \$ (30 juin 2023 – 121 238 \$) au gestionnaire de portefeuille pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2024, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 21 439 \$ (31 décembre 2023 – 20 215 \$).

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

(auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	1 282 411 \$	– \$	– \$	1 282 411 \$
Titres à revenu fixe	–	15 360 139	–	15 360 139
Actions privilégiées	62 178 930	–	–	62 178 930
Total	63 461 341 \$	15 360 139 \$	– \$	78 821 480 \$

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	1 810 422 \$	– \$	– \$	1 810 422 \$
Titres à revenu fixe	–	9 840 444	–	9 840 444
Options	59 898 581	–	–	59 898 581
Total	61 709 003 \$	9 840 444 \$	– \$	71 549 447 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en actions privilégiées. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2024	31 décembre 2023
Exposition au risque de crédit		
A	– %	1,1 %
BBB	18,6	10,0
P1 / P2	7,8	10,5
P2	38,6	38,9
P2 / P3	11,8	13,3
P3	17,1	18,4
Sans notation	1,2	2,9

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

(auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

Au 30 juin 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Frais de gestion à payer	42 878 \$	– \$	– \$
Autres charges à payer	–	30 973	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	309 510	–	–
Au 31 décembre 2023	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Frais de gestion à payer	40 429 \$	– \$	– \$
Autres charges à payer	–	35 274	–
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables	220 708	–	–

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et peut rééquilibrer les divers types d'actions privilégiées en fonction de la conjoncture des taux d'intérêt. Le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2024	– \$	– \$	15 360 139 \$
31 décembre 2023	–	562 072	9 278 372

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 3 612 917 \$ (31 décembre 2023 – 2 654 154 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'était soumis à aucun risque de change important.

FNBActif d'actions privilégiées Slater Lysander

(auparavant, « FNBActif d'actions privilégiées Lysander-Slater »)

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2024, environ 76,9 % (31 décembre 2023 – 84,2 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2024, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 3 173 067 \$ (31 décembre 2023 – 3 085 450 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited